

FAUNE



PROTOCOLE - CHANTIER IDENTIFIÉ À RISQUES

Prise en compte des chauves-souris lors d'un chantier d'élagage

Période d'intervention
du 15 septembre au 15 novembre
(variable selon les températures)

1 > PRÉCAUTIONS <

- En cas de présence de chauves-souris sur le chantier, **CONTACTER L'EXPERT FAUNE.**
- Si les chiroptères s'envolent, **NE PAS TENTER DE LES RATTRAPER.**
- Avant toute manipulation, **UTILISER IMPÉRATIVEMENT DES GANTS.**

2 > MATÉRIEL <

- paire de gants
- matériel d'obstruction de cavités (chiffons, tissus...)
- lampe torche
- endoscope
- détecteur à ultrasons (facultatif)
- boîte en carton
- appareil photo

3 > BON À SAVOIR <

Les types de cavités occupées

- Trous de pics, cavités issues de pourriture (type caries), cavités issues d'insectes saproxylophages
- Fissures et fentes : fissures, gélivures, blessures, arbres foudroyés

Quelques jours avant le chantier, vous pouvez faire un contrôle des arbres à risques en veillant à bien obturer les cavités non occupées.

4 > AVANT DE COMMENCER LE CHANTIER <

- ✓ Repérer les arbres à risques en ayant une vigilance particulière selon l'essence (plutôt les feuillus) et le diamètre du tronc (plutôt supérieur à 15 cm).
- ✓ Chercher la présence de cavités.
- ✓ Observer la présence directe d'individus et rechercher des indices de leur présence (guano*, urine, cris) à l'aide d'une lampe torche performante, d'un endoscope, voire d'un détecteur à ultrasons.



> EN CAS DE PRÉSENCE DE CHAUVES-SOURIS <

- ✓ Contacter l'expert faune habilité à manipuler des espèces protégées (coordonnées au dos).
- ✓ Marquer la cavité de peinture.

* Guano : terme donné aux excréments des chauves-souris.



FAUNE

PROCOLE - CHANTIER IDENTIFIÉ À RISQUES



© Stéphane Thuykiss / L'éclaircie de Stéphane Thuykiss

Prise en compte des chauves-souris
lors d'un chantier d'élagage

5

≥ PENDANT LE CHANTIER ≤

- ✓ Tronçonner en-dessous et largement au-dessus du développement de la cavité (estimée au préalable avec l'endoscope).
- ✓ Déposer en douceur les tronçons jusqu'au sol avec des systèmes de rétention.
- ✓ Inspecter l'ensemble des bois au sol en vérifiant la présence de cavités et en les sondant à l'aide d'une lampe et d'un endoscope. Pour être certain qu'il n'y a pas de chauves-souris, couper le bas de la cavité puis contrôler l'ensemble de la section creuse avec une lampe.



≥ EN CAS DE PRÉSENCE
DE CHAUVES-SOURIS ≤

- ✓ Contacter l'expert faune habilité à manipuler des espèces protégées :

Julie COUTOUT
LPO Drôme
04 75 57 32 39 poste 4
06 19 01 95 67
julie.coutout@lpo.fr

- ✓ Recouvrir la cavité d'un bouchon temporaire (chiffons...) pour éviter l'envol prématuré des bêtes.

≥ RAPPEL ≤

Si les chiroptères s'envolent d'elles-mêmes, NE PAS TENTER DE LES RATTRAPER. Si toutefois des individus sont sortis de la cavité et vous semblent affaiblis, SE MUNIR DE GANTS et déposer les chauves-souris en douceur dans une boîte en carton. Mettre cette boîte au calme dans un espace situé à 20 mètres minimum du chantier. Si possible, prendre des photos des individus trouvés pour les transmettre à l'expert faune.

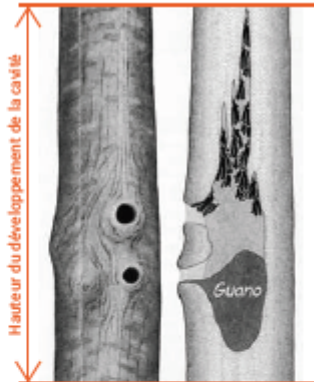
Maquette et mise en page : FRAPNA Rhône, Département 69121



© Sébastien Niviere / Europe de l'Ouest

Lorsque le développement de la cavité est important, une coupe en bas de la cavité ne permet pas toujours de contrôler l'ensemble de la section creuse avec une lampe.

Dans ce cas, après un nouveau sondage de la cavité depuis le bas, et s'il n'y a pas de chauves-souris, recouper une autre section afin de contrôler l'ensemble de la cavité.



© Stéphane Thuykiss / L'éclaircie de Stéphane Thuykiss

